

*A renouveler
à chaque début de
semestre*

**Demande à déposer dans le délai de 1 mois après la date
de rentrée à chaque semestre**

ATTENTION: La Dispense d'Assiduité ne concerne que les CM, TD, TP. Elle est accordée sur avis du responsable pédagogique. La dispense d'assiduité ne concerne **EN AUCUN CAS** les examens.

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'étudiant : _____

Inscrit en : _____

En qualité de :

- Salarié (e) ⇨ *formulaire complété à remettre au service scolarité*
- Mère ou père de famille ⇨ *formulaire complété à remettre au service scolarité*
- Sportif (ve) de haut niveau ⇨ *formulaire complété à remettre au S.U.A.P.S.*
- Artiste confirmé.e ⇨ *formulaire complété à remettre au service scolarité*

Je souhaite :

- un aménagement de l'emploi du temps : changement de groupe TD groupe TP
 - une dispense d'assiduité à certains cours : TD TP CM
- Précisez lesquels : _____
- une épreuve terminale pour une ou plusieurs matières :
Précisez lesquelles : _____
 - un aménagement du contrôle continu (sportif de haut niveau)
 - une organisation du régime long sur 2 ans (master 2)

Fait à _____ le _____ Signature de l'étudiant : _____

DÉCISION

- un aménagement de l'emploi du temps : changement de groupe TD groupe TP
 - une dispense d'assiduité à certains cours : TD TP CM
- Précisez lesquels : _____
- une épreuve terminale pour une ou plusieurs matières :
Précisez lesquelles : _____
 - un aménagement du contrôle continu - sportif de haut niveau ou Handicapé(e) -
 - une organisation du régime long sur 2 ans (master 2)

<p>Avis du SUAPS ou du Service de Médecine Préventive</p> <p>Fait à _____ Le _____</p>	<p>Avis du responsable pédagogique</p> <p>Fait à _____ Le _____</p>	<p>Le Directeur de l'UFR (cachet et signature)</p> <p>Fait à _____ Le _____</p>
---	--	--

PIÈCES A FOURNIR **OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE**

Etudiant salarié :

- ❑ Soit la photocopie du contrat de l'employeur à durée indéterminée ou déterminée, indiquant une durée moyenne par semaine de PLUS de 15 heures.
- ❑ Soit **une attestation de l'employeur stipulant les horaires de travail** incompatibles avec les obligations universitaires de l'étudiant.
- ❑ Soit pour les **surveillants d'externat**, les **maîtres d'internat**, à temps complet et à demi-service, les **assistants d'éducation**, ainsi que les **enseignants**, photocopie de **l'arrêté de nomination**.
- ❑ Soit pour les **Etudiants Apprentis Professeur** la photocopie du contrat indiquant une durée moyenne par semaine de plus de 12 heures.

↳ **Dans tous les cas fournir** la photocopie du dernier bulletin de salaire (vous devrez, en cours d'année, fournir à nouveau des bulletins de salaire pour justifier du statut d'étudiant salarié)

Mère ou père de famille :

- ❑ Une photocopie du livret de famille

Sportif (ve) de haut niveau : * Voir avec le S.U.A.P.S. (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)